

INGÉS, CADRES ET TECHS

Mobilisation unitaire
CGT, FO, FSU, Solidaires

9 avril

Rompre avec l'austérité et changer de cap !

En ce début d'année 2015, **la mobilisation devient décisive pour renouer avec le progrès.** L'objectif de baisse du « coût » du travail poursuivi par le patronat et le gouvernement nous enferme dans la crise. L'horizon de la France est-il de devenir un pays low cost et de courir après les pays dans lesquels les salaires et la protection sociale sont les plus bas ? Si les entreprises n'embauchent pas, ce n'est pas parce que les salaires sont trop élevés, mais parce que leurs carnets de commandes sont vides !

Pour renouer avec le progrès et la croissance, il faut changer de cap et rompre avec la financiarisation, l'austérité et les logiques de court terme.

Pour cela il est nécessaire de :

- ▶ **Réduire le temps de travail et instaurer un droit à la déconnexion !**
Nous sommes aujourd'hui bien loin des 35h ! Les salariés travaillent 39,5h par semaine, les cadres 44,1h/semaine et le nombre d'heures supplémentaires non rémunérées explose. Réduire le temps de travail c'est mieux travailler, créer des emplois en partageant le travail, et permettre à toutes et tous de pouvoir mener de front carrière professionnelle et vie privée et familiale.
- ▶ **Laissez-nous bien travailler !** Nous sommes chaque jour pressurisés par des objectifs de court terme, souvent à l'opposé de notre éthique professionnelle. Nous proposons un autre mode de management, basé sur des dynamiques collectives de long terme, reconnaissant notre rôle contributif afin de bien exercer notre métier.
- ▶ **Adopter un plan de relance à l'échelle nationale et Européenne.** Nos entreprises sont mises en danger par la finance et les actionnaires qui exigent une rentabilité toujours plus importante au détriment de l'emploi. Avec la Confédération Européenne des Syndicats, la CGT propose d'adopter un plan de relance au service des investissements d'avenir, des services publics et des infrastructures. Pour imposer des stratégies de long terme, il est nécessaire de réorienter le crédit des banques et de taxer la spéculation financière. Les 200 milliards d'aides publiques accordées chaque année en France aux entreprises doivent être conditionnées à des objectifs d'emploi, de salaires et d'investissements, pour développer notre outil productif.

CONSTRUIRE LA MOBILISATION

Défendre nos retraites complémentaires

Les négociations sur les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO ont débuté depuis février 2015 et doivent se conclure en juin. Elles ont pour objectif de rétablir les équilibres financiers de l'AGIRC et de l'ARRCO. Deux possibilités : baisser les droits à retraite (proposition Medef) ou augmenter les ressources pour financer des retraites de qualité (proposition CGT)

L'AGIRC c'est 40 % de la pension des cadres hommes et 25 % de la pension des cadres femmes. La baisse des pensions des cadres les pousserait vers la capitalisation et les marchés financiers.

Lutter contre le projet de loi Macron

Le gouvernement n'a pas trouvé de majorité de gauche pour le projet de loi Macron et a fait le choix de passer en force en utilisant le 49-3 à l'Assemblée Nationale. Ce projet de loi généralise le travail le dimanche et la nuit dans le commerce, casse les protections des salariés dans les licenciements collectifs et privatise et dérègle des secteurs entiers (autocars, aéroports...). **L'examen du projet de loi commence le 7 avril au Sénat.** Nous avons déjà réussi à faire reculer le gouvernement sur certaines dispositions (secret des affaires, médecine du travail...).

Il nous faut amplifier ces reculs par la mobilisation.

► **Reconnaître nos qualifications, augmenter nos salaires et nos retraites, mettre fin aux inégalités femmes/hommes.** Dans le cadre de la négociation sur les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO, la CGT défend trois mesures concrètes permettant d'assurer immédiatement le maintien de l'AGIRC et du niveau des pensions :

- **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes**, progressivement réalisée, permettrait un accroissement des cotisations tel que le déficit de l'AGIRC serait réduit de 46 %.
- **L'alignement des taux de cotisation retraite** au-dessus du plafond de la Sécurité sociale sur ceux pratiqués en-dessous, soit pour un salaire mensuel de 4 000 € brut, 7, 72 € de plus cotisés chaque mois. Cette mesure suffirait à rétablir l'équilibre financier de l'AGIRC.
- **L'instauration d'une cotisation strictement patronale**, sur les éléments de rémunération non soumis à cotisation dans les régimes complémentaires (intéressement, participation, épargne salariale, etc) : les déficits de l'AGIRC seraient réduits de 24 % et de 74 % pour l'ARRCO.

Trois bonnes raisons de se mobiliser le 9 avril :

- 1 - Défendre nos retraites complémentaires et peser sur la négociation AGIRC-ARRCO.
- 2 - Faire reculer le gouvernement sur la loi Macron.
- 3 - Exiger une rupture avec les politiques d'austérité qui nous mènent dans le mur.

Ugict-CGT - 9 avril 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique



www.ugict.cgt.fr

[f.com/UGICT](https://www.facebook.com/UGICT)

[@CGTCadresTechs](https://twitter.com/CGTCadresTechs)

9 avril 2015

Manifestation nationale à Paris

Rdv 13h place d'Italie